



65 bd Richard Lenoir
75011 Paris tél. :
+33(0)1 40 44 30 00
www.inrs.fr

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Date de dernière mise à jour : 2 septembre 2024

Les présentes Conditions générales de vente (dites « CGV ») s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par l'INRS (le vendeur) auprès d'acheteurs (les clients ou le client), désirant acquérir les produits proposés à la vente (**brochures, dépliants, affiches, autocollants, outils...**) sur le site Internet <https://www.inrs.fr>.

L INRS se réserve le droit à tout moment de modifier les modalités des présentes Conditions générales de vente ; d'améliorer, ajouter, modifier ou interrompre le site Internet ou une partie de celui-ci à tout moment.

Sauf convention écrite formelle de la part de l'INRS, les conditions générales de vente ci-après priment sur toute autre condition générale d'achat.

Article 1 – Prix

1.1 - Le tarif de nos produits (brochures, dépliants, affiches, autocollants, vidéos, outils...) sont indiqués en euros nets, l'INRS étant exonéré de TVA.

1.2 - Les tarifs sont mentionnés dans nos catalogues et sur notre site web (www.inrs.fr > rubrique Publications et Outils).

1.3 - Les tarifs sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications sans avis préalable mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de votre commande.

1.4 - Les frais de port sont à la charge du client.

Article 2 – Commandes – Facturation

2.1 - Vous pouvez passer commande depuis le site Internet de l'INRS (<https://www.inrs.fr>) ou par courriel : service.diffusion@inrs.fr

2.2 - L'INRS ne peut garantir la disponibilité de la totalité du catalogue présenté sur son site Internet. Les articles non disponibles au moment de la commande doivent faire l'objet d'une nouvelle commande de la part du client.

2.3 - La validation de votre commande suppose l'acceptation pleine et entière des présentes conditions de vente.

2.4 - Le paiement est exigible à la commande (sauf pour les établissements qui utilisent la plateforme Chorus). Il est donc réalisé avant la livraison au client et par virement bancaire uniquement.

2.5 - Toute commande constitue un ordre ferme qui ne peut être annulé après expédition de la marchandise.

2.6 - Une facture acquittée sera émise à l'envoi de la marchandise et expédiées par pli séparé.

Article 3 – Expéditions

3.1 – L'expédition intervient dès le règlement de la commande du client dans les 8 jours ouvrés. Ce délai est donné à titre indicatif et n'engage pas l'INRS.

3.2 – L'INRS se réserve le choix du mode d'expédition en fonction du volume et de la localisation géographique du client. La marchandise est expédiée selon l'emballage choisi par l'INRS. Elle ne peut pas être retirée physiquement à l'INRS. Chaque expédition est accompagnée d'un bon de livraison.

3.3 – Les expéditions s'effectuent uniquement vers les pays membres de l'Union européenne. Les expéditions hors Union européenne sont étudiées au cas par cas par l'INRS.

3.4 – Certains pays restreignent l'entrée des marchandises sur leur territoire. Il appartient à l'acheteur de s'assurer des conditions d'accès des articles commandés dans le pays de destination. L'INRS ne pourra être tenu responsable d'une éventuelle destruction, ou blocage du colis à l'entrée dans le pays de destination.

3.5 – La marchandise voyage aux risques et périls du destinataire. Il lui appartient de porter sur le bordereau de transport toutes les réserves et les confirmer par lettre recommandée au transporteur dans les 2 jours ouvrés qui suivent la livraison.

Article 4 – Retour marchandise

4.1 – Aucun retour de marchandise ne doit être fait sans l'accord préalable de l'INRS.
Merci de contacter l'INRS : service.diffusion@inrs.fr.

4.2 – Seuls les retours de marchandise non conforme ou défectueuse pourront être acceptés aux frais de l'INRS.

4.3 – Dans le cas où la marchandise serait retournée à l'INRS pour d'autres motifs (par exemple : colis non réclamé par le client, colis refusé par le client, adresse fournie par le client erroné...) et que le client souhaite qu'elle lui soit adressée à nouveau, le montant de cette nouvelle expédition (transport...) sera facturé au client. En cas de demande de remboursement de la marchandise, les frais d'expédition (retour de la marchandise du client à l'INRS) seront à la charge du client et déduite du remboursement.

Article 5 – Litiges

5.1 - En cas de litige, c'est la loi française qui s'applique.

5.1 - Tout litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Article 6 – Dispositions spécifiques pour les documents achetés par le client

6.1 - L'achat d'un document INRS ne confère aucun droit au client sur le contenu ou la présentation de celui-ci lesquels restent la propriété exclusive de l'INRS qui édite le document.

6.2 - Le client reconnaît expressément qu'il lui est interdit de reproduire, copier, publier, diffuser, louer, partager de quelque manière que soit, gratuitement ou contre rémunération, le contenu total ou partiel d'un ouvrage, sous peine d'engager sa responsabilité.

Pour toutes questions :

Service diffusion de l'INRS

Tél. : 03.83.50.98.61

Courriel : service.diffusion@inrs.fr